



SERMON DIXHUITIEME.*

* Prononcé
à Cha-
renton
le 3.
jour de
Mars
1669.

HEBREUX XII. v. 23. 24.

23. Vous estes venus a l'assemblée, & a l'E-
glise des premiers nais, qui sont écrits aux
cieux; & a Dieu qui est Iuge de tous, & aux
esprits des justes sanctifiez. †

† con-
sacrez
par-

24. Et a Iesus Mediateur de la nouvelle
alliance, & au sang de l'aspersion prononçant
choses meilleures que celuy d'Abel.



HERS FRERES;

C'est sans doute un grand avantage
aux Chrétiens d'avoir esté faits par la
grace de leur Seigneur les alliez & con-
féderez des saints Anges. Car outre
l'honneur que c'est a une nature foible
& mortelle comme est la nôtre, d'entrer
dans l'alliance de ces esprits immortels,
dont l'excellence & la gloire surpasse
celle de toutes les autres creatures; ce

Nous nous

nous est encore beaucoup de bon-heur qu'au lieu de l'aversion qu'ils avoient pour nous ; maintenant ils nous aiment & nous favorisent, & que quittant cette terrible épée dont ils nous menaçoient, ils nous rendent leur assistance , leurs bons offices & leurs services dans toutes les rencontres de nôtre vie. C'est beaucoup, je l'avouë. Mais pour dire le vray, ce n'est pas tout ce qu'il nous faut pour nous rendre heureux. Car pour estre aimez des Anges nous ne laissons pas de demeurer hommes. Pour avoir part en leur amitié, nous n'avons pas leur bon-heur. La foiblesse originelle de nôtre nature & le peché qui l'a souillée nous en rend incapables. Pour estre heureux, il nous faut une société de bien-heureux du nombre desquels nous puissions estre nous mesmes ; c'est-a-dire une société de bien-heureux, qui étant de leur nature , hommes pecheurs & miserables comme nous, soient par la grace de Dieu fortis de ce malheureux état , & qui soient entrez ou en la jouissance, ou du moins en l'esperance certaine du souverain bon-heur, où la creature raisonnable peut legitiment aspirer. Benit soit Dieu

Dieu qui nous a aussi procuré cet avantage par la croix, par l'esprit, & par l'Evangile de son Fils, nous appelant à la société de son Eglise, composée d'hommes, qui étant même que nous de leur nature, sont devenus heureux par sa grâce. Il nous convie & nous presse d'entrer dans leur corps saint & mystique, & d'en faire partie avec eux, de sorte que si nous avons répondu à sa vocation, étant véritablement ce que nous faisons profession d'être, il est certain que nous serons heureux dès-maintenant en espérance pendant notre séjour sur la terre, & en effet, lors qu'absens de ce corps, nous serons avecque le Seigneur. C'est ce que l'Apôtre nous enseigne dans ce texte, où ayant dit dans les paroles immédiatement précédentes, que nous sommes *venus aux dix milliers d'AnGES*; il ajoute dans les suivantes, que nous avons leuës, l'autre grâce que Dieu nous a faite en son fils, nous entant & incorporant en son Eglise; Car c'est-là le sens de ce texte; *Vous estes venus (dit-il) à l'assemblée & Eglise des premiers nais, qui sont écrits aux cieux, & aux esprits des justes sanctifiez.* Mais parce que rien de tout cela ne peut

estre sans l'ordre , sans l'autorité & l'af-
 ction de Dieu, & que hors de sa commu-
 nion il ne peut y avoir ni salut ni bon-
 heur pour nous , le saint Apôtre ne l'a
 pas oublié, disant expressement que *nous*
sommes venus a Dieu, qui est Juge de tous.
 Nous aurons a traiter de l'un & de l'au-
 tre de ces deux articles ; Mais parce
 que l'Apôtre s'est un peu plus étendu sur
 le premier, nous representant distincte-
 ment les deux parties de l'Eglise, a la-
 quelle il dit que nous ~~sommes~~ *sommes* venus
 dont l'une combat encore sur la terre, &
 l'autre triomphe déjà dans le ciel; je di-
 viseray mon action en trois articles que
 je traiteray s'il plaist au Seigneur l'un
 apres l'autre ; le premier sera de la pre-
 miere partie de l'Eglise qui est icy defi-
 nie *l'assemblée & Eglise des premiers nais qui*
sont écrits aux cieux ; Le second de l'au-
 tre partie de l'Eglise que sont les ames
 des fideles delivrées de leur chair ayant
 desja le premier des deux degrez de leur
 perfection ; Il les appelle, *les esprits des jus-
 tes sanctifiez ou consacrez* ; Et le troisieme
 article enfin sera de l'union avecque
 Dieu a laquelle nous sommes appelez ;
Vous estes venus a Dieu (dit-il) qui est Juge
 de

de tous. Pour le premier de ces trois articles, il donne deux noms a la sainte société a laquelle nous sommes unis & incorporez par la vocation de Dieu. Car il l'appelle premierement *assemblée*; & secondement *Eglise*; & bien qu'au fonds ces deux mots reviennent presque a un mesme sens, on y fait pourtant quelque difference dans le langage des Grecs, où ils signifient l'un & l'autre une assemblée, mais non tous deux une mesme sorte d'assemblée, Car le premier * veut dire * *πα-*
νομένη,
εις
 proprement une assemblée commune & generale, où se rencontre ensemble une grande multitude de peuple de tout sexe & de tout âge, de toute condition & qualité, soit pour quelque réjouissance publique, soit pour quelque grande & solennelle devotion, soit pour toutes les deux ensemble. Tels étoient autrefois ces celebres jeux de l'ancienne Grece, où se treuvoient des gens de toutes sortes pour y voir les pompes, les sacrifices, les ceremonies & les combats, qui s'y faisoient. D'où vient que les discours qui en de pareilles assemblées se prononçoient a la louange soit d'une nation entiere, soit d'un Roy ou d'un Prin-

ce ou de quelque personne illustre s'appelloient des oraisons panegyriques d'un mot venu de celuy que l'Apôtre a icy employé ; & depuis le nom est demeuré generalement a toutes les pieces de mesme nature , écrites a l'honneur de quelque sujet de merite ; bien que d'ailleurs elles n'ayent pas été prononcées en de grandes assemblées. Les interpretes Grecs du Vieux Testament se sont aussi servis de ce mot a peu près en la mesme sorte ; mais dans un sens sacré, pour signifier les assemblées solennelles des Israélites , qui se faisoient chaque année aux jours de certaines festes pour le service de Dieu avec un grand concours de peuple ; comme par exemple ils se servoient de ce mot pour exprimer ce que dit le Seigneur dans le Prophète

Amos 5. 21. *παιν-
όμεν* *Amos*, qu'il ne peut flatter les sacrifices de
leurs assemblées solennelles & ce qu'il dit
Osée 2. 11. *Osée*, qu'il fera cesser toutes leurs festes
solennelles ; & là mesme, *Que ferez vous*
aux jours de vos festes solennelles, & dans
Ezechiel tout de mesme. Dans tous
46. 12. ces lieux les Septante se sont servis du
mesme mot, que l'Apôtre a icy employé ;
toujours pour signifier une grande mul-
titude

titude de peuples où un jour de feste
 pour sacrifier & presenter leurs autres
 services à Dieu. C'est de là que S. Paul
 a tiré ce terme ; pour signifier la divine
 assemblée de Iesus Christ ; incompara-
 blement plus grosse , plus magnifique &
 plus sainte que toutes celles des Iuifs.
 Car au lieu que celles-cy n'étoient com-
 posées que de gens d'une nation ; celle
 du Seigneur est formée de toute sorte de
 nations. Et c'est-pourquoy il compare
 son Evangile a la voix des herauts qui
 ont assemblé son Eglise, a un filé qui jet-
 té dans la mer ramasse toute sorte de
 poissons bons & mauvais, assemblant in-
 differemment dans une mesme societé
 les Iuifs , & les Gentils. Le mot d'Eglise
 signifie proprement entre les Grecs une
 assemblée de peuple ; opposée a celle du
 Senat, c'est-a-dire des personnes princi-
 pales de l'Etat ; Mais les Apôtres ont
 consacré ce mot ; ne s'en servant ordi-
 nairement que pour signifier le peuple
 des Chrétiens ; soit assemblé dans un
 mesme lieu pour le service de Dieu, soit
 considéré en toute l'étenduë de son
 corps , qui bien que dispersé çà & là en
 divers lieux du monde , ne fait neant-

Math.
 13. 47.

N n 4 moins

moins devant les yeux de Dieu qu'un seul & mesme troupeau, travaillant tout entier a une mesme œuvre, & a un mesme dessein; comme si ceux qui le composent, étoient tous ensemble dans un mesme lieu occupez a un seul & mesme service divin. C'est en ce dernier sens que l'Apôtre l'entend icy; & il l'a ajoûté pour éclaircir le mot *d'assemblée*, dont il a usé; & pour montrer de quelle assemblée il parle; savoir de l'Eglise Chrétienne; assemblée sainte & sacrée & mystique. Car quant a ce que quelques interpretes separent le mot *d'assemblée* d'avecque celui *d'Eglise*, & l'attachent avecque le mot d'Ange, qui a precedé, comme si l'Apôtre avoit voulu dire, que nous sommes venus a l'assemblée des *dix milliers* d'Ange; cela ne se peut sans faire une insupportable violence aux paroles de ce texte rangées & construites comme elles sont dans l'original, qui porte expressement & mot pour mot ce que nos Bibles ont traduit, *Vous estes venus aux dix milliers d'Ange a l'assemblée*, ce qui ne se peut prendre pour dire a l'assemblée des *dix milliers d'Ange*; sans faire un étrange ravage dans les regles & dans les

les

les formes de la construction du langage Grec ; où sans admettre icy une dureté extraordinaire. Et il est d'autant moins raisonnable d'en venir-là , qu'il n'y a point de nécessité qui nous y oblige ; le sens que represente nôtre Bible étant clair & sans difficulté ; & s'ajustant parfaitement au sens & a la forme des paroles Grecques ; *vous estes venus*, dit l'Apôtre *aux dix milliers d'Ange* ; *a l'assemblée & a l'Eglise des premiers nays* ; *qui sont écrits dans les cieux*. Il nous décrit la nature de l'assemblée ou de l'Eglise dont il parle, par deux qualitez , qu'il donne a ceux dont elle est composée. L'une qu'*ils sont les premiers nays* , & l'autre , qu'*ils sont écrits dans les cieux*. Quelques modernes par la seule passion qu'ils semblent avoir de dire quelque chose de nouveau , prennent ces *premiers nays* pour les Apôtres ; si bien que dans leur sens cette grande & magnifique assemblée, a laquelle nous sommes venus , est la compagnie des Apôtres. Mais qui ne voit l'impertinence de cette glose. Car l'assemblée dans la société de laquelle la vocation de Dieu avoit conduit & fait entrer ces fideles Ebreux ; n'étoit pas la compagnie des Apôtres ;

Apôtres ; puis que pas un d'eux ne fut fait Apôtre. Et quand il en seroit autrement ; toujourns seroit-il rude & sans exemple de l'Ecriture de dire *l'Eglise des Apôtres*, pour signifier leur ordre , leur compagnie , ou leur assemblée. L'Eglise est l'assemblée de Jesus Christ ; son peuple, composé non des Apôtres seulement ; mais de tous les vrais fideles avec eux, qui ont creu a leur parole ; pour ne pas dire, que le mot d'assemblée, qui est couché dans l'original , a comme nous l'avons expliqué , une signification trop ample & trop magnifique , pour estre attribué a une compagnie de douze personnes seulement , comme étoit celle des Apôtres. Il ne se dit que d'une grande & presque innombrable multitude de gens assemblez , ou considerez comme assemblez dans un mesme lieu , telle qu'est l'Eglise Chrétienne , c'est-à-dire tout le peuple des vrais fideles. Et quant a ce que les auteurs de cette nouvelle glosse alleguent, que S. Paul par les premiers-nays entend icy ceux-là mesme, dont il dit dans l'Epitre aux Romains, qu'ils ont receu les premices de l'Esprit ; induisant de là qu'icy il signifie donc les Apôtres

Rom. 8
22.

Apôtres aussi bien qu'en ce lieu-là ; en cela ils font deux fautes ; ils raisonnent mal, & supposent une chose ou fautive ou du moins douteuse ; d'où par conséquent on ne peut rien conclure de certain. Ils raisonnent mal ; Car quand S. Paul dans l'épître aux Romains entendroit les Apôtres seuls par ceux qui ont les prémices de l'Esprit, ce n'est pas à dire qu'icy il signifie aussi les mêmes personnes seulement par *les premiers nés*, dont il parle : Car puis qu'il est clair que cette parole de *premiers nés*, & de ceux qui ont les prémices de l'Esprit, appartient non seulement aux Apôtres, mais avec eux à tous les vrais fideles généralement ; certainement rien n'empêche que S. Paul supposé qu'il l'ayt donnée aux seuls Apôtres dans un lieu, ne puisse l'étendre dans un autre à tous les fideles, à qui il convient aussi. Mais outre la mauvaise suite de leur raisonnement, ils presupposent encore mal & sans preuve, que S. Paul n'ait entendu, que les seuls Apôtres dans le passage de l'Épître aux Romains ; où il dit ; *Non seulement les creatures, mais nous aussi qui avons les prémices de l'Esprit, nous mesme soupirons en nous mesmes en attendant l'adoption*

l'adoption savoir la redemption de nos corps.

Car pourquoy veulent-ils que ces paroles ne soient dites, que des Apôtres seulement & non de tous les fideles. Tous les fideles n'attendent-ils pas la redemption de leur corps & la fin & la couronne de leur adoption ? Ne soupirent-ils pas tous apres cette grande & derniere perfection de leur bon-heur ? Si tout cela leur est commun avecque les Apôtres, pourquoy ne dirons nous pas, qu'ils font tous en commun le sujet dont Saint Paul parle en ce lieu-là ? On dira qu'il n'y a que les Apôtres, qui *ayent les premieres de l'Esprit* ; Mais c'est en cela, que l'on se trompe, interpretant mal les paroles de ce saint auteur, Car *avoir les premieres de l'Esprit*, signifie en ce lieu, non ~~comme~~ on le presuppose avoir receu les premiers les graces de l'Esprit, que Jesus Christ donne sous la nouvelle alliance ; mais c'est avoir *l'esprit qui fait les premieres* de nôtre adoption, & la premiere partie des graces que Dieu donne aux fideles, reservant a leur en donner la plenitude au dernier jour, quand pour achever ~~notre~~ ~~bonheur~~ il ressuscitera nos ~~corps~~ glorifiera nos personnes toutes entieres.

Saint

Saint Paul dit icy *les premices de l'Esprit*, au mesme sens & en la mesme maniere, qu'il dit ailleurs, que *Dieu nous a donné les* ^{2. Cor. 1.22.} *arres de l'Esprit*, c'est-a-dire (comme tous en font d'accord) *l'Esprit* qui est l'arre & le gage de nôtre redemption. Icy semblablement les *premierces de l'Esprit* signifient *l'Esprit*, qui est les premierces de l'adoption, ou de nôtre redemption. Car les arres sont aussi les premierces; & la premiere partie de la somme, dont elles nous assurent le payement; si bien que dans ce sujet *arres & premierces* veulent dire une mesme chose. C'est le stile de l'Ecriture de parler ainsi; comme quand l'Apôtre dit qu'Abraham *receut le signe* ^{Rom. 4.11.} *de la circoncision*, qui est le signe de l'alliance que Dieu traita avecque luy; & ailleurs parlant de nôtre corps, *le logement* ^{2. Cor. 5.2.} *terrestre de ce tabernacle*; pour dire ce tabernacle qui est nôtre logis terrestre; & ainsi dans une infinité d'autres lieux. Puis donc que tous les fideles reçoivent dès maintenant en ce siecle leur portion de l'Esprit du Seigneur, selon ce que dit l'Apôtre, que *celuy qui n'a point l'Esprit de Christ n'est pas a luy*, & puis que d'ailleurs cet Esprit leur est donné a tous pour une

arre

arre & comme pour la premiere main de l'adoption & de l'heritage celeste ; il est clair que quand l'Apôtre dit, nous qui avons les premices de l'Esprit, il parle de tous les vrais fideles, qu'il comprend a son ordinaire sous le mot *de nous*. Tant s'en faut donc que ce passage emporte la nouvelle glosse, que tout au contraire il la détruit, & établit clairement, que par les *premiers nays* dont il parle dans nôtre texte, il signifie tous les vrais Chrétiens ; tout de mesme que dans l'épître aux Romains, il entend par ceux qui *ont les premices de l'Esprit*. Car en effet quiconque a l'Esprit de Iesus Christ est du nombre des premiers nays, & pas un ne l'est sans avoir l'Esprit. C'est ainsi que les Anciens ont interpreté ce passage.

Chryf. Hom. 32. ad Hebr. sur ce lieu. L'un d'eux * des plus celebres & plus estimez ; *Qui sont ceux (dit-il) que l'Apôtre appelle les premiers nays ? C'est tout le chœur, ou toute la troupe des fideles.* Et un autre † l'entend de tous les eleus ; en mesme sens. Car il n'y a point d'autres vrais fideles que les eleus. Le dessein de l'Apôtre le veut necessairement ainsi. Car il oppose icy ce que l'Evangile du Fils de Dieu donne aux Chrétiens a ce

que

que la Loy donnoit aux Juifs ; l'état où la grace nous met , a la condition où la Loy mettoit les Juifs. La Loy mettoit ceux-cy dans la Synagogue ; l'Evangile nous met dans l'Eglise. Les paroles s'accordent avecque le dessein ; Car les vrais fideles sont tous *premiers-nays* ; tous *écrits & enroulez dans le ciel* , & il n'y en a pas un, dont l'esprit apres avoir depouillé son corps , ne soit sanctifié & amené a sa perfection ; qui sont comme vous voyez , toutes les qualitez que l'Apôtre donne icy aux personnes , a qui il dit, que nous *sommes venus*. Car pour la premiere, il est clair , que tous les vrais fideles , justifiez & sanctifiez par la grace de l'Evangile , sont les *premiers-nays* de Dieu. S. Jacques nous l'enseigne *ex-^{Iacq.}pressément*, disant que *Dieu nous a engen-^{1. 18.}drez de sa propre volonté par la parole de verité*, (c'est-a-dire par l'Evangile) *pour estre les premices de ses creatures*. Et S. Iean pareillement dans son Apocalypse , parlant *Apoc.* des vrais fideles dit qu'ils *ont esté achet-^{14:4.}tez d'entre les hommes pour estre premices a Dieu & a l'Agneau*. Les premiers-nays étoient dans les familles , ce qu'étoient les premices dans les fruits & dans les *moissons*.

moissons. Tout ainsi donc, que tous les fideles sont des *premites* a Dieu & a l'Agneau ; ils leur sont pareillement des premiers nays , & ils sont appellez les premiers nays de Dieu aussi bien que ses *premites* ; par opposition aux autres hommes , qui demeurent dans la masse corrompuë des incredules & infideles, & non par opposition a quelques autres fideles. C'est pourquoy ils sont nommez les *premites* non des croyans , mais *des creatures de Dieu* ; & il est dit, qu'ils ont esté achetez , non d'entre les fideles, mais d'entre les hommes pour estre *premites a Dieu & a l'Agneau.* Ce glorieux eloge de premiers nays de Dieu leur est donné pour deux raisons ; Premièrement a cause de leur origine ; & secondement pour leur dignité. Car quant a leur origine, elle leur est toute propre & singuliere ; comme dit S. Jacques , Dieu les ayant engendrez luy mesme selon son bon plaisir de la semence incorruptible de sa parole & de sa verité celeste ; au lieu que le reste des hommes ne naist que de la nature. Les fideles sont donc, non seulement les premiers , mais les seuls de toutes les creatures, qui soient
ainsi

ainfi nays de Dieu. Et quant a leur dignité, elle est mesme en la maison de Dieu, qu'étoit celle des premiers nays dans les familles des anciens Patriarches. Car ils recoivent en Iesus Christ *la Royauté & la Sacrificature*; Vous ^{1. Pier.} estes (leur dit S. Pierre) *une sacrificature* ^{2.} Royale, & S. Jean rend grace & loüange ^{Apoc. 1.6. & 5.10.} a Iesus Christ *de ce qu'il nous a faits Roys & sacrificateurs a Dieu son Pere.* Et ailleurs il represente les bien-heureux faisans cette mesme reconnoissance au Seigneur. Il est vray que pendant qu'ils sont sur la terre ils n'ont encore que le droit de ces divines dignitez, ausquelles ils ont esté consacrez par l'onction de l'Esprit, qui a découlé sur eux de la plenitude de leur chef; Mais ils en jouiront pleinement dans l'autre siecle, où étant établis sur toutes les creatures de Dieu, ils regneront éternellement avecque leur chef, & exerceront leur sainte sacrificature, comparoissant devant le Pere, le servant, l'adorant, & le glorifiant incessamment. C'est la vraye primogeniture, dont celle qu'Esau vendit n'avoit esté que le type & la figure. Au lieu de l'ombre, qu'il en perdit, Iesus Christ nous en a donné le

O o corps

corps & la verité. Mais l'Apôtre dit encore de ces bien-heureux premiers nays dont l'Eglise est composée, qu'ils sont écrits aux cieux. C'est une metaphore, prise de ce qui se fait entre les hommes qui ont des registres ou des matricules, où sont écrits les nōs de ceux, qui sont d'une mesme cōmunauté. L'Escriture donc pour signifier l'état, que Dieu a dressé dans le conseil de son eternelle sagesse, de tous ceux, qui auront part dans l'heritage, c'est-à-dire dans le Royaume de son Fils, dit qu'ils sont écrits, c'est-à-dire qu'ils sont enroollez & couchez sur son registre. Et pour signifier, que c'est de cet état & de ce roole de Dieu, qu'il parle, il dit, qu'ils sont écrits dans les cieux; non dans la terre, où se font & où s'écrivent les livres des hommes; mais dans les cieux; que l'Escriture nous represente ordinairement, comme le Palais & la Cour de Dieu où il tient s'il faut ainsi dire, ses conseils, & d'où nous viennent les declarations de sa volonté. Nōtre Seigneur use de cette expression en mesme sens, quand il avertit ses disciples de se réjouir, non de ce qu'ils faisoient des miracles, mais plustost

Luc

10.20.

plutoft de ce que leurs noms étoient écrits dans les cieux. D'où vous voyez, que quand l'Apôtre dit icy, que les fideles dont il parle font écrits dans les cieux, il entend que leurs noms y font écrits ; c'est-a-dire que bien que leurs personnes n'y fussent pas encore, neantmoins leurs *noms* y étoient desja ; signe certain & infallible, que pour n'estre pas encore alors dans la possession du Royaume celeste ; ils ne laissoient pas pourtant d'en avoir desja le droit, qui leur étoit aussi assure, que s'ils y eussent esté réellement & en effet. L'Apôtre nomme ailleurs ce registre celeste, où sont couchez les citoyens de sa Jerusalem, *le livre de vie*, disant que *les noms de Clement & de quelques autres de ses compagnons d'œuvre sont dans le livre de vie*, parce que la vie glorieuse & eternelle est assuree a tous les bien-heureux, des noms desquels Dieu a daigné charger son divin papier. S. Iean luy donne aussi le mesme nom pour la mesme raison ; *le livre de vie fut ouvert*, dit-il ; Et ailleurs il le nomme *le livre de vie de l'Agneau* ; c'est-a-dire comme vous savez de Iesus Christ nôtre vray Agneau, l'unique vi-

Phil.
4.3.Apoc.
3.5. &
10.12.Apoc.
13.8.

O o 2 ctime,

ctime , qui nous a acquis la vie. Saint
Apoc. Jean dit encore que ce *livre est écrit dès la*
 21.27. *fondation du monde* , pour nous montrer
 l'éternelle & immuable disposition des
 choses, qui y sont contenuës ; & dit que
Apoc. *seront éblouis des merveilles que fera la Beste ;*
 17. Enfin il dit que le grand jugement se fera
 selon les choses écrites en ce livre ; &
Là tranche nettement que *quiconque ne sera*
mesme *point écrit au livre de vie , sera jetté dans l'é-*
 20.15. *tang de feu ;* & ailleurs , que *rien n'entrera*
 & 21. *dans la Ierusalem celeste que ceux , qui sont*
 27. *écrits au livre de vie de l'Agneau.* D'où s'en-
 suit, que ceux , qui sont vraiment fide-
 les , & du nombre des premiers nays,
 parviendront au Royaume des cieux
 sans qu'aucun d'eux en déchée ; L'Ecri-
 ture du Ciel, c'est-a-dire les ordonnan-
 ces de Dieu ne se pouvant changer ; se-
Jean lon ce que dit le Seigneur , *qu'aucun ne*
 10.28. *ravira de sa main les brebis que son Pere luy a*
 29. *données ;* & que *la volonté du Pere est qu'il*
 & 6. *ne perde rien de tout ce qu'il luy a donné , mais*
 39. *qu'il le ressuscite au dernier jour.* Ainsi vous
 voyez combien sont grands les avanta-
 ges de l'assemblée, que l'Evangile a for-
 mée au dessus de celle que faisoit la Loy.
 Celle-

Celle-là n'est composée que de premiers nays ; En celles de la loy il y avoit beaucoup plus de puisnays, que d'aïnez. Les premiers nays du Vieux Israël n'étoient que des enfans d'hommes ; qui n'avoient que des dignitez humaines ; Ceux de l'Eglise sont enfans de Dieu ; tous consacrez a une Royauté & sacrificature divine ; les premices des creatures de Dieu. Davantage ceux d'Israël n'étoient écrits que sur la terre pour la bourgeoisie de quelque une des villes de Iudée toutes perissables , & sujettes aux malheurs & aux ruynes des autres choses terrestres , comme l'experience l'a montré ; au lieu que les premiers nais de Iesus Christ sont écrits dans le Ciel, le Palais de Dieu, eternel & incorruptible. Mais outre ces fideles , premiers nais a Dieu, & immatriculez dans le papier de la bourgeoisie celeste ; L'Apôtre dit que nous sommes aussi venus *aux esprits des justes sanctifiez*. Car je joins ces deux clauses ensemble ; parce qu'elles font les deux parties d'un mesme sujet, sçavoir de l'Eglise ; bien que l'Apôtre avant qu'ajouter ces dernieres paroles, ait inseré ces mots, & a Dieu qui est Juge

O o ; de

de tous, par une transposition ; figure assez commune aux écrivains sacrez. L'Eglise comme vous savez, consiste en deux parties ; Les fideles qui vivent encore sur la terre en font l'une ; & les ames de ceux qui sont morts en la foy & en la grace du Seigneur, font l'autre. L'Apôtre montre clairement que c'est de ces derniers qu'il parle , quand il les appelle non simplement les justes ou les fideles ; mais *les esprits des justes*. Car l'Ecriture prend quelquefois le mot d'esprit en ce sens pour signifier ou l'ame distinguée d'avecque le corps comme quand l'Apôtre appelloit cy devant Dieu *le pere des esprits*, ou mesme dépourvée de son corps, & c'est ainsi qu'il faut prendre ce que le Seigneur dit de son ame étant sur le point de sortir de son corps, *Pere*, dit-il, *je remets mon esprit entre tes mains*, & ce qu'ajoute l'Evangeliste, qu'ayant dit cela, il rendit l'Esprit. S. Estienne son fidele Martyr pareillement, finissant son glorieux combat ; *Seigneur Jesus* (dit-il) *reçois mon esprit*. Cette parole étoit commune & l'est encore en ce sens parmy les Juifs ; qui appellent mesme les ames bien-heureuses *des esprits consacrez*, ou

amenez

Luc
23.46.

Actes
7.59.

amenez a la perfection ; precisement au
 mesme sens & avecque les mesmes pa-
 roles dont l'Apôtre s'est servy en ce lieu
 Et les Juifs ont par une ancienne tradi-
 tion, que les esprits des justes ainsi par-
 faits & consacrez *sont sous le trône de la*
gloire ; signifiant par là l'heureux &
 glorieux état, où ils les croient. Il est
 vray que nôtre Bible a icy traduit *sancti-*
fiez, le mot employé par l'Apôtre † ; qui †
 dans l'usage des Ecrivains Grecs, sacrez [†]
 & profanes, signifie proprement *achevez*, [†]
consommez & amenez a leur perfection, [†]
 comme nôtre Bible mesme l'a traduit ail-
 leurs, quand elle dit au chap. 7. de cette ^{Hebr.}
 épître que la *Loy n'a rien amené a perfection* ; ^{7.19.}
 & a la fin de l'onzième, que *Dieu a pour-* ^{† II.}
veu que les fideles qui ont vescu sous le ^{40.}
 Vieux Testament, *ne vinssent a perfection*
sans nous ; passages où l'Apôtre use du
 mesme mot, qu'il a icy employé ; & je
 ne doute point que l'auteur de nôtre ver-
 sion n'ayt icy entendu la mesme chose
 par le mot de *sanctification*, jugeant que
 cette perfection, que l'esprit du fidele ac-
 quiert en sortant du corps n'est autre
 chose qu'une pureté & sainteté accom-
 plie, ou Dieu l'eleve, lors qu'il le détache

de cette chair, & l'affranchit pleinement du combat des convoitises qui l'avoit travaillé durant sa vie mortelle. Et ne vous troublez point de ce que l'Apôtre attribué icy *la perfection* aux esprits des fideles dépoüillez de leur chair, comme si apres cela il ne leur restoit plus rien a recevoir des biens que le Seigneur nous a promis dans le siecle a venir. A parler simplement & absolument les fideles ni les justes ne recevront la grande & souveraine perfection qu'au dernier jour, lors que leurs corps étant resuscitez, ils seront pleinement glorifiez dans les deux parties essentielles de leur nature, c'est-a-dire le corps & l'ame. Neantmoins parce que les esprits des justes au sortir de cette miserable vie, sont élevez au Ciel, dans un état incomparablement plus parfait & plus heureux que celuy où nous gemissons sur la terre, ayant le bon-heur de voir ce qu'ils avoient creu, d'aimer parfaitement leur Sauveur, & de jouir d'un contentement ineffable dans cette souveraine lumiere, où ils attendent sans crainte & sans inquietudé l'accomplissement de ce qui reste, l'Apôtre a bien raison de dire, qu'ils sont

font parfaits & consommez autant que le peuvent estre des esprits dépoüillez de leurs corps, c'est-a-dire d'une des deux principales parties de leur estre. Cette sainte doctine de l'Apotre refute l'impicté de ceux, qui éteignent ou assoupissent les esprits des fideles a leur mort. Seroit-ce pas là une étrange perfection de ces bien-heureux Esprits qui les reduiroit a neant, ou les plongeroit dans l'insensibilité, c'est-a-dire qui leur ôteroit tout ce qu'ils avoient de sens, de lumiere, de sagesse & de pieté? bien loin d'y ajouter quelque nouvelle perfection? Mais l'Apotre dit qu'ils sont venus a la perfection; Il faut donc avouër, qu'ils subsistent, qu'ils entendent, qu'ils aiment, qu'ils agissent, & mesme d'une maniere beaucoup plus noble & plus heureuse qu'ils ne faisoient pendant qu'ils vivoient en la chair, parce qu'autrement ils auroient souffert un extreme dechet & une perte lamentable; & non acquis la perfection; comme S. Paul le pose icy expressement. Ce qui paroist encore clairement de la communion, qu'il établit icy entr'eux & nous; disant que nous sommes venus aux esprits de
ces

ces justes. Comment y serions nous venus, s'ils n'étoient plus du tout ? s'ils n'avoient plus de connoissance, ni d'amour, ni de volonté ? Certainement otez toutes ces actions a des esprits, il ne leur restera plus rien en eux par où l'on puisse dire, que nous ayons leur communion. Car notre communion consiste en ce que nous avons eux & nous un mesme Seigneur, en ce que nous aimons, servons & adorons un mesme Dieu ; en ce qu'ils joiissent de ce que nous esperons ; en ce que nous embrassons, bien que d'une maniere beaucoup plus foible, mesmes veritez, mesmes biens, & mesmes promesses. Mais c'est assez parté d'une fantaisie non moins absurde & extravagante, qu'elle est impie & pernicieuse. Il laisse pareillement l'induction qu'un Docteur de la communion Romaine tire d'icy pour son Purgatoire. L'Apôtre parle, dit-il, d'esprits des justes parfaits ; Il y a donc aussi quelques esprits de justes qui sont encore imparfaits, & ce sont asseurement les ames, qui souffrent dans le Purgatoire. Mais cette preuve ne vaut rien. Car ces justes sont appelez *parfaits* en
 compa-

comparaison de ce qu'ils étoient en la vie presente. D'où ne s'ensuit pas ni qu'eux ni qu'aucuns autres justes soient encore imparfaits apres leur mort, mais seulement qu'ils étoient moins parfaits auparavant, qu'ils ne le sont maintenant. Mais s'il y a en effet quelques justes encore imparfaits apres leur mort, dont les esprits souffrent veritablement en Purgatoire; comment l'Apôtre s'est-il oublié d'en faire mention en ce lieu pour nous en recommander la communion. Et pourquoy n'a-t-il pas dit, que nous sommes venus aux esprits des Justes non encore amenez a la perfection, aussi bien qu'il dit que nous sommes venus *aux esprits des justes amenez a la perfection*? Cet avertissement étoit d'autant plus nécessaire, que plus ces justes imparfaits ont besoin de nos aumônes & de nos prieres dans les tourmens qu'ils souffrent dans les cachots sous-terrains où il a pleu a ces Messieurs de les renfermer? Je demande encore pourquoy S. Paul en ce lieu, & tous les autres Ecrivains sacrez nous representent seulement deux parties de l'Eglise; l'une qui est au ciel, & l'autre sur la terre; pourquoy ils ne nous disent

disent jamais rien de celle qui est sous terre, s'il est vray qu'il y enait quelcune ? Il se treuve de leurs Docteurs *

*
Episto.
me Cō.
tro
vers.
in P^{re}
fat &
Pari.
L. 2.
cont.
7.

qui divisent l'Eglise en trois parties, *la Triomphante: la Militante, & la Souffrante;*

Cela est subtil, mais il seroit necessaire, si la créance du Purgatoire étoit vraye.

D'où vient donc que ni l'Ecriture ni les Peres, n'ont jamais fait cette division, se contentans tous des deux premieres parties, *la Triomphante, & la militante?*

C'est sans doute, qu'ils n'avoient rien appris du Purgatoire. Les Scholastiques

mesme quelques subtils qu'ils fussent d'ailleurs, n'en ont pas mis davantage;

Ils ont eu honte de passer les bornes des Peres. Mais enfin ces derniers venus

n'ont pas esté si scrupuleux. Ils ont réglé leur methode a la nouvelle créance,

craignant, que s'ils dissimuloient plus long temps, ils ne fissent tort a leur doctrine

par trop de respect pour la tradition de l'ancienne Eglise. J'aurois main-

tenant a parler du troisieme article, que je m'estois proposé d'expliquer, de

ce que dit l'Apotre que *nous sommes venus a Dieu, qui est le Iuge de tous.* Mais parce

que la mention de ce grand & souverain

rain

rain Juge effraye les consciences des pecheurs, si elle n'est accompagnée & temperée par la mediation de Iesus Christ entre nous & nôtre Juge que Saint Paul ajoûte incontinent dans le verset suivant, je remets a traiter l'un & l'autre dans l'action suivante si le Seigneur le permet. Pour cette heure, ce sera assez que nous fassions nôtre profit de l'instruction & des consolations, que nous donne la doctrine de l'Apôtre que nous avons expliquée. Car il nous a baillé une claire & nette decision de l'un des points les plus importans, qui sont aujourd'huy en question entre nous & nos adversaires sur la nature & la definition de la vraye Eglise Chrétienne. Ils tiennent que l'Eglise n'est autre chose, que l'assemblée & la société de ceux, qui faisant profession de reconnoître l'Evesque de Rome pour leur chef, vivent dans sa communiõ & dans celle des Pasteurs, qu'il a établis, & qui dependent de son siege; chose dont l'Ecriture divine ne dit pas un seul mot dans tous les livres que nous en avons. Et pour ne pas m'arrester a ce qu'elle nous enseigne ailleurs, certainement, si l'Eglise consistoit en cela,

cela, l'Apôtre nous l'auroit dit en ce lieu ; où il explique expressement quelle est l'assemblée a laquelle viennent les Chrétiens composée & opposée a celle a laquelle la Loy conduisoit autresfois les Juifs. Il auroit dit, s'il eust eu la créance de nos adversaires que nous sommes venus a l'assemblée & a l'Eglise des fideles sujets du Pape , vivans dans l'obeissance des Pasteurs, qu'il leur envoie. Mais le Saint Apôtre ne dit ni cela, ni rien qui en approche. -Avoir teu dans un lieu si nécessaire une chose que l'on pretend estre d'une verité capitale & fondamentale, c'est nous crier hautement, qu'il l'ignore, qu'il ne la fait ni ne la croit. Mais encore n'est-ce pas tout. Le saint homme ne s'est pas contenté de condamner la doctrine de nos Adversaires par son silence ; sa parole, ce qu'il dit & écrit positivement établit clairement la nôtre. *Vous estes venus (dit-il) a l'assemblée & Eglise des premiers nais, qui sont écrits aux cieux.* C'est-là ce qu'il croit, & ce qu'il enseigne ; c'est la definition qu'il nous donne de cette Eglise, dont Rome a toujours le nom dans la bouche ; qu'elle fait retentir si haut ; se l'appropriant a elle seule,

seule, & l'ôtant a tous les autres. Voyons si la pretention est vraie. L'Eglise a laquelle vous estes venus, dit l'Apôtre, est *l'assemblée & Eglise des premiers-nays*, qui sont écrits dans le ciel. Est-ce là Adversaires, la vraie forme de la vôtre ? La vôtre est-elle aussi *l'assemblée & l'Eglise des premiers nays, qui sont écrits au ciel* ? Eux mesmes n'oseroient le dire. Au contraire ils ne confessent pas seulement, ils soutiennent & disputent hardiment, que l'Eglise dont ils ont embrassé l'idée peut avoir & a en effet dans son corps plusieurs membres pourris, qui sont enfans non de Dieu mais de Satan, qui sont loups & non brebis, reprouvez & non écrits au ciel ; que le chef mesme de cette assemblée si étrangement bigarrée quelque infallible qu'il soit au reste, cache quelquefois sous le faux masque de la *sainteté* qu'on luy donne, un cœur & des mœurs plus dignes de l'Enfer que du ciel. Ainsi par leur propre confession leur Eglise n'est pas celle que l'Apôtre nous a icy décrite. Mais disent-ils s'il s'en faut tenir a celle de l'Apôtre, où les trouverons-nous ? & comment reconnoissons-nous *ces premiers nays écrits au ciel*

ciel a travers les deguisemens de l'hypocrisie des hommes ? l'avouë que cette forme ne se peut connoistre certainement & distinctement en ceux, qui la possèdent, par aucun autre homme mortel, Dieu seul *connoist ceux qui sont siens.* Mais cette connoissance ne nous est pas necessaire pour *venir a l'Eglise de Jesus Christ.* Il n'est pas besoin pour cela, que vous en voyez la forme distinctement & certainement dans aucun homme mortel. C'est assez que vous la voyez dans la parole de Dieu ; que vous y reconnoissiez ses traits, ce qu'elle croit, ce qu'elle adore, ce qu'elle invoque, ce qu'elle espere, ce qu'elle aime. Il vous suffit d'embrasser cette forme, de l'imprimer dans vôtre cœur, d'y conformer vôtre entendement, vôtre volonté, vos actions, & de rendre aux hommes les devoirs que Dieu vous commande, a ceux qui font profession de tenir cette divine verité, la communion & charité fraternelle ; a tous les autres l'amitié, la debonnaireté & tous les bons offices dont vous serez capables. Dés-là, en quelque lieu, que vous-vous trouviez, fust-ce dans une solitude, vous estes
 venus

venus a l'Eglise ; Vous estes l'un de ses membres ; l'un des premiers-nays écrits au Ciel. Mais si vous en estes-là, assurement vous vous garderez bien de venir, quelque amiablement diray-je ou violemment qu'elle vous appelle , ou qu'elle vous tire a elle, a une assemblée, qui met entre vos devoirs des choses que vous trouvez contraires a la parole celeste ; a une Eglise qui vous ôte ce que Iesus Christ vous donne ; qui vous interdit ce qu'il vous permet, qui vous charge de cultes religieux , ou non prescrits, ou mesme expressement defendus. En un mot , Chers Freres, pour abreger soyez tout de bon ce que vous faites profession d'estre , & je ne craindray point que vous prétiez l'oreille a l'étranger. Vous vous dites membre d'une Eglise que S. Paul definit l'assemblée & Eglise *des premiers-nais qui sont écrits au ciel*. C'est la forme, que vous devez avoir si vôtre profession est veritable. Sans cela elle est fausse. Il faut ou que vous soyez l'un de ces bien-heureux *premiers-nays écrits au ciel*, ou que vous cessiez de vous flater de ce venerable nom d'Eglise que vous prenez. Jugez si vos mœurs

s'accordent avecque la gloire de ces noms. Si vous y trouvez de la difference ; si vous y remarquez mesme de la contrarieté amandez-vous & vous corrigez. Songez je vous prie, quelle doit estre l'innocence & la pureté d'un homme, qui se vante d'estre l'un des premiers nais de Dieu, l'un de ceux, qui sont écrits dans le ciel. Est-ce pas flétrir & deshonorer ces glorieux noms, que de les donner a des gens, qui ne songent qu'a la terre ? qui ne pensent jamais a ce ciel dont ils se disent citoyens ? qui s'amusent aux bagatelles du monde, a ses divertissemens ou profanes, ou tout au moins ridicules & indignes de la maison de ce grand Dieu, le Saint des Saints que nous appellons nôtre Pere ? Renonçons donc Freres bien-aimez, non seulement aux vices & aux superstitions du monde ; mais aussi a ses vains passetemps, a tout ce qu'il a d'indigne de la famille de Dieu. Rougissons de porter le nom, le sang & les enseignes de sa maison parmy les ordures & les bassesses de la terre. C'est au ciel, qu'il faut aspirer Chrétiens ; C'est là qu'il faut élever vos pensées & vos esperances. C'est le seul lieu

lieu d'où vous tirerez de solides consolations contre tous les maux dont le monde vous menace. Vous ne convoiterez point ses vaines dignitez, si vous avez celle d'enfant de Dieu, de l'un de ses premiers-nais. Elle vaut mieux que toute la grandeur de la terre. Vous souffrirez patiemment que le monde raye vos noms de ses livres; des matricules de ses citez, de ses maisons, de ses offices, & de ses employes; Il vous doit suffire, qu'ils sont écrits dans le ciel, dans un livre où ni la colere & la puissance des grands, ni les foudres & les anathemes des Pontifes ne sauroient rien effacer, consolez-vous de ces saintes & glorieuses esperances, & vous contentez de la bonté que Dieu a eüe de vous faire venir à l'assemblée des premiers nays, qui sont écrits au ciel. Possédez cet honneur avecque joye, & supportez sans chagrin les peines & les incommoditez du facheux, mais court sejour, que vous faites en la terre, attendant le bien-heureux jour de l'accomplissement de tout ce que notre Seigneur Iesus Christ vous a promis

mis ; lors qu'ayant rejoint vos esprits
sanctifiez & ornez de toute leur perfe-
ction a vos corps ressuscitez en gloire, il
vous dira dans la grande assemblée des
Mark. hommes & des Anges , *Venez les benits*
25.34. *de mon Pere, possédez en heritage le Royaume*
qui vous a esté preparé dès la fondation du
monde.

AMEN.

SERMON